

FICHE METHODOLOGIQUE

INDICATEUR	TAUX DE CHOMAGE
AXE	Emploi et Formation
THEME	Emploi
DEFINITION	
Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.	
UNITE	
%	
METHODE DE CALCUL	
$\frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$	
PERIODICITE	
Annuelle	
SOURCE	
Insee	
DETAIL DE LA SOURCE	
Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution.	
OBSERVATION	
<p>La population active occupée (ou population active ayant un emploi) comprend, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité mais occupant un emploi. <p>Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.</p>	